

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Académie de Dijon**

C.R.O.U.S. de DIJON
Département Vie de l'Étudiant
Service Accueil Logement – Bourses

DEMANDE DE CONGE DE BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(à établir en triple exemplaire et à remettre dûment complétée
au secrétariat de l'établissement fréquenté lorsque l'interruption des études
se prolonge pendant plus de 15 jours consécutifs)

à compléter par l'étudiant(e) boursier(e)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Etablissement fréquenté :

Année d'études :

Taux de la bourse :

Motif du congé :

(joindre un certificat médical)

. date exacte début maladie :

. date exacte reprise des cours :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'UFR OU DU CHEF D'ETABLISSEMENT

DECISION DU DIRECTEUR DU CROUS